



Pages 10 et 11
**Centre multi accueil
projet d'extension**

Mars / avril 2023 #72 www.saint-nom-la-breteche.fr



6

14 places en zone bleue,
parking des Platanes



7

Les Dixieland Seniors,
l'âme du Jazz New Orleans



13

Enquête publique conjointe
jusqu'au 11 avril en mairie



14

Test d'extinction lumineuse
du 3 avril au 3 juin



Menuiserie Geppetto

DistIBUTEUR



Nous réalisons vos projets du virtuel au réel

Cuisines
Agencements sur mesure
Rénovations
Parquets



Fenêtres Janneau sur mesure
Portes
Volets
Portails et clôtures

Suivez-nous sur



MenuiserieGeppetto

www.menuiserie-geppetto.com - 09 75 51 11 30
8 rue de Maule 78870 Bailly



PIC

PUGA IMMOBILIER CONSTRUCTION

06 50 73 22 92

La Tuilerie-Bignon • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Entreprise générale
du bâtiment,
construction/rénovation.

Réalisation de vos projets
de construction et de
rénovation sur mesure

Réactivité, fiabilité,
accompagnement et
respect des délais



Cardinal



Immobilier

Depuis 1981 !

ESTIMATION

VENTE

PROGRAMMES NEUFS

LOCATION

GESTION



Cardinal Immobilier intervient depuis plus de **40 ans** sur votre secteur avec des **collaborateurs salariés**.

Nous sommes à vos côtés pour faire que vos **rêves immobiliers** deviennent réalité !

Benoit Dauplain



01 34 62 11 72

Suivez nous sur Instagram !

9, rue André le Bourblanc - 78590 Noisy-le-Roi

www.agenceducardinal.fr

contact@agenceducardinal.fr



Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Chaque année, le premier trimestre est marqué par le calage, après analyses et arbitrages, du budget communal.

Le ROB (Rapport d'Orientations Budgétaires), a été présenté en février au conseil municipal qui en a pris acte sans commentaires particuliers.

La présentation du budget proprement dit, qui comporte trois volets (fonctionnement, investissement, assainissement) et dont les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer, est prévue lors du conseil municipal de mars.

C'est donc le moment d'évoquer la Taxe Foncière dont le montant appelé figure dans le chapitre « impôts » des recettes de fonctionnement.

Pour soutenir les communes dans le contexte inflationniste, le Parlement a voté pour 2023 une revalorisation automatique des bases locatives de 7,1 %.

Pendant la majorité municipale a décidé de ne pas « appeler » cette revalorisation, ce qui se traduira sur vos avis d'imposition par une réduction du taux communal de 31,8 à 29,7 %.

Cette baisse du taux s'appliquera uniquement à la colonne « commune » : ainsi chaque contribuable concerné paiera en 2023, dans cette colonne, le même montant qu'en 2022.

Seuls ceux qui auront fait des travaux d'agrandissement ou construit une piscine l'an dernier verront une légère majoration.

Au total, c'est une somme globale d'environ 320 000 € que les Nonnais-Bretêchois n'auront pas à déboursier.

Concernant les projets en cours, ceux de l'aménagement des entrées de ville, de l'extension de la crèche et de la création des cabinets médicaux sont lancés.

Pour l'Espace Jacques Kosciusko-Morizet (JKM), le programmiste mandaté pour re-configurer un bâtiment qui tient compte du sondage public et des besoins recensés auprès des associations utilisatrices, a proposé 4 scénarii.

La commune, attachée à conserver un budget raisonnable (voir l'estimatif du ROB) tout en répondant aux attentes et besoins essentiels des associations, s'oriente vers la proposition suivante :

- conservation et rénovation du bâtiment actuel avec mise aux normes (isolation, énergétique, acoustique),
- amélioration des zones d'accueil et de circulation,

- création d'une extension qui permette au Conservatoire et à la MLC de développer leurs activités,

- conservation de la grande salle polyvalente avec amélioration de l'acoustique.

Selon la finalisation et le calendrier des étapes restantes (maîtrise d'œuvre, appels d'offres, signatures des marchés, obtention des subventions), un lancement des travaux est envisageable courant 2024.

En cette période printanière, réjouissons-nous et profitons pleinement des nombreuses manifestations artistiques, culturelles, musicales ou de loisirs locales, et bien sûr de notre environnement vert et préservé !

Chaleureusement

Gilles Studnia

Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

- Horaires mairie et agence postale
- L'interco recrute
- Heure d'été
- Occupation du domaine public
- Permanences juridiques gratuites
- Recensement des jeunes citoyens

5 ACTUALITÉ DU VILLAGE

- A vos agendas : tous vos événements
- Marché des créateurs
- Trophée du Coeur
- Don du sang
- Nouvelle zone bleue
- L'âme du jazz New Orleans
- Un bon moment de théâtre
- Un nouveau véhicule pour la Police

Ça bouge du côté du marché
Jouons à Saint-Nom

9 GÉNÉRATIONS

- A l'Espace Jeunes
- Du côté de la bibliothèque
- Ludothèque

10 DOSSIER

Centre multi-accueil « Petit Prince »

12 DÉCRYPTAGE

Rapport d'Orientations Budgétaires

13 CADRE DE VIE

- Enquête publique conjointe
- Signalétique d'hier et d'aujourd'hui
- Extinction lumineuse

Du LED à l'école élémentaire
Circulation en ville
Infos déchets ménagers

16 TERRITOIRES

- Jobwin, le salon de tous les emplois
- Un drone pour sauver les faons
- Plantes mellifères
- Concours photo

17 RETOUR EN IMAGES

Les derniers événements marquants

18 LIBRE EXPRESSION

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
 - Mercredi : 9h30-12h
 - Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h
- L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

L'interco recrute



La Communauté de
Communes Gally
Mauldre recherche :

- **Ambassadeurs du tri en service civique.**

Mission : optimiser la qualité du tri des déchets à recycler en sensibilisant la population et les entreprises sur l'ensemble des 11 communes de la CCGM.

Permis B exigé.

Durée : 10 mois (30 h/semaine)

Envoyez CV + lettre de motivation par mail à strouve@maule.fr.

+Infos : www.cc-gallymauldre.fr

Heure d'été

Le passage à l'heure d'été s'effectuera dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 mars 2023 à 2 heures du matin. Il faudra alors ajouter 60 minutes à votre montre !

Domaine public

Redevance d'occupation temporaire

Vous envisagez de réaliser des travaux qui nécessitent une occupation temporaire du domaine public ? Exemples : installation d'un échafaudage, d'une benne à gravats, stockage de matériaux, stationnement d'un engin de chantier...

Vous prévoyez de stationner un véhicule pour votre déménagement ou votre emménagement, un monte-meubles ?

Pour cela, vous devez obtenir au préalable et afficher sur place un arrêté municipal temporaire. Par ailleurs, à compter du 1^{er} avril 2023, il vous en coûtera 3 €/m² par jour (ou 10 €/m² par semaine).

Modalités : adressez en mairie, 15 jours avant le début des travaux / déménagement, le formulaire de « **demande d'occupation temporaire du domaine public** » téléchargeable sur le site de la ville www.saint-nom-la-breteche.fr ou à retirer en mairie.

Un titre de recette sera ensuite établi par les services de la mairie, et les sommes dues seront recouvrées directement par le Trésor Public.

En l'absence de déclaration, toute installation sur le domaine public sera considérée comme illégale et pourra faire l'objet d'une contravention de 5^e classe (1 500 €) au titre de l'article R116.2 du code de la voirie routière.

Permanences juridiques gratuites

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique sur rendez-vous préalable, une fois par mois, le samedi matin de 9h30 à 12h, salle du rez-de-chaussée de la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche.

Contact : 01 39 50 71 59 / cabinet@avocats-legond.com



Chenilles processionnaires



Attention : danger !

De plus en plus présentes dans notre région, les chenilles processionnaires du pin ou du chêne constituent un véritable danger pour l'homme et les animaux de compagnie. Elles libèrent des poils microscopiques très urticants et volatils lorsqu'elles sont dérangées. Les chiens en sont les premières victimes. Plusieurs nids ont été signalés sur notre commune. Si un de vos arbres comporte des cocons caractéristiques de ces chenilles, vous devez

faire le nécessaire pour les détruire. Plusieurs professionnels interviennent dans les Yvelines pour vous aider à gérer ce problème. A cette période de l'année, après leur éclosion, ces chenilles forment de longues processions lorsqu'elles se déplacent. Ne vous en approchez surtout pas et informez vos enfants du danger qu'elles représentent ! **+Infos** : www.iledefrance.ars.sante.fr



Magazine municipal Grand Angle n° 72 - Mars / avril 2023

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. Directrice de la rédaction : Karine Dubois.

Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr

Tél. 01 30 80 07 13 / Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32

Mise en page par nos soins. Impression : Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.

Photos : Freepik et tout droit réservé. Dépôt légal : Mars 2023 / ISSN 1268-4678.



à vos agendas !

SPECTACLES

UNE SOIRÉE AU CINÉMA

Dimanche 26 mars

A l'Espace JKM à 17h.

L'*Orchestre départemental des sapeurs-pompiers des Yvelines* interprétera des musiques de films. Entrée : 15 € (TR 10 €). Réservations par email : resa.culture@mairiesnlb.fr



CONCERT NEW ORLEANS DIXIELAND SENIORS

Dimanche 2 avril

A 16h à l'Espace JKM.

Le groupe *Dixieland seniors* était constitué à l'origine d'anciens Polytechniciens passionnés de Jazz New Orleans. Ambiance garantie ! Entrée : 15 € (TR 10 €). Réservations auprès du SACA : resa.culture@mairiesnlb.fr (+Infos : page 6)



THÉÂTRE : LA MIMESIS

Dimanche 16 avril

« *Peau de Vache* » une comédie de Barillet et Gredy à l'Espace JKM à 16h. Tarif : 10 € (gratuit -12 ans), réservations 01 34 51 38 70 compagnie.mimesis@gmail.com

CONCERT JEUNESSE

Samedi 22 avril

Concert caritatif organisé à l'Espace JKM à 19h par le service municipal Jeunesse en partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse. Entrée : 1 denrée alimentaire.



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Mercredi 26 avril

« *Mon premier ciné-concert* » à l'Espace JKM à 15h. Entrée : 6 €, réservations par mail à resa.culture@mairiesnlb.fr



ANIMATIONS

JOUONS A ST-NOM !

Samedi 13 mai

2^e Festival du jeu de société moderne de 10h à 20h, à l'Espace JKM, organisé par l'équipe de la ludothèque. Entrée libre



MARCHÉ DE CRÉATEURS

Dimanche 14 mai

Une trentaine d'exposant(e)s professionnel(le)s présentent leurs créations, place de l'Europe, de 10h à 19h. (+Infos page 6)

EXPOSITION

EXPO REG'ART 78

Du 24 au 27 mars

L'association *Reg'art 78* organise une exposition d'art à la maison des associations, 9 route de Saint-Germain. Horaires : vendredi de 14h à 18h, samedi, dimanche, lundi de 10h à 18h. Entrée libre.



SOUVENIR

CÉRÉMONIES

COMMÉMORATIVES

Lundi 8 mai

Victoire des Alliés en 1945 au monument aux Morts

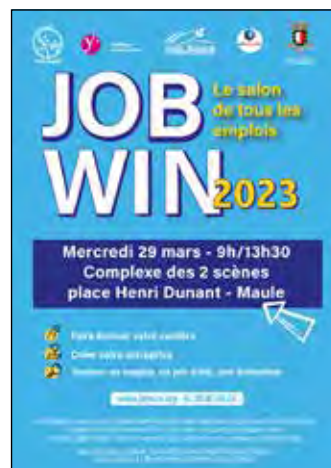
HORS NOS MURS

JOB WIN 2023

Mercredi 29 mars

Le salon intercommunal de tous les emplois, organisé par l'association *Gem Emploi* aura lieu de 9h à 13h30 au complexe des 2 scènes à Maule.

+Infos : www.jobwin.org



20^e TROPHÉE DU LIONS

Dimanche 23 avril

Compétition de golf organisée par le *Lions Club de Noisy-le-Roi, Bailly et Val de Gally* au U-golf de Feucherolles, au profit des enfants atteints de cancers ou de leucémie. Inscriptions par téléphone au 01 30 54 94 94

BAPTÊME EN VOITURES D'EXCEPTION

Dimanche 14 mai

Départs de la place du marché de Bailly de 9h à 18h. Tours de 15 minutes. Organisé par le *Club Rotary* de St-Nom-la-Bretèche et *Rotaract « Les Fous du Roy »* au profit des enfants de l'Institut d'éducation motrice de Bailly. Restauration rapide sur place. rotary-saintnomlabreteche.fr

Trophée du ♥

Jouez sur un golf d'exception pour sauver des enfants cardiaques !

Rendez-vous annuel incontournable de l'association **Mécénat Chirurgie Cardiaque** et plus grand tournoi de golf caritatif, voici les ingrédients qui font le succès de cet événement :

- des infrastructures haut de gamme mises à disposition par le golf de Saint-Nom-la-Bretèche,
- 300 golfeurs réunis pour une journée solidaire exceptionnelle,
- 250 enfants sauvés grâce à une grande chaîne de solidarité regroupant bénévoles, entreprises, partenaires et joueurs.

Rendez-vous le mardi 18 avril au golf de Saint-Nom-la-Bretèche.

+Infos : mecenat-cardiaque.org

Clôture des inscriptions le 4 avril.

2^e marché de créateurs



Rendez-vous dimanche 14 mai !

En mai, fais ce qu'il te plaît... pourquoi pas flâner, admirer, s'inspirer, créer, craquer lors du prochain marché de créateurs ? Après une édition 2022 très appréciée, il revient en plus grand. D'une vingtaine d'exposants, il devrait en rassembler une trentaine cette année, originaires de toute l'Île-de-France.

Choeur artisanes, l'association organisatrice, a prévu de proposer plusieurs ateliers pour permettre aux petits et aux grands de s'initier à différentes techniques de création. La tombola fait aussi partie du programme ! D'ici le 14 mai, surveillez bien les réseaux pour vous inscrire aux ateliers dès que le planning sera accessible.

Si vous souhaitez exposer, vous pouvez adresser

votre candidature par mail sur choeurartisanes@gmail.com

+Infos : Facebook : *Choeurartisanes* Instagram : *choeurartisanes*

Nouvelle zone bleue

Parking des Platanes



Afin de faciliter l'accès aux commerces, aux cabinets médicaux, au laboratoire d'analyses et au pôle sportif, 14 places de stationnement viennent d'être délimitées en zone bleue par un marquage au sol, parking des Platanes. A compter du 1^{er} avril

prochain, vous devrez disposer d'un disque de stationnement conforme au modèle européen indiquant votre heure d'arrivée, visiblement placé sur le tableau de bord de votre véhicule. La durée de stationnement autorisée sera alors limitée à 2 heures, tous les jours de la semaine entre 9h et 19h (hors week-end et jours fériés).

Par ailleurs, un sens obligatoire de circulation sera instauré sur ce parking à compter de cette même date. Aussi, l'entrée s'effectuera désormais par l'avenue des Platanes et la sortie par la rue Charles de Gaulle. Tout contrevenant s'expose à procès verbal dressé par la police municipale ou la gendarmerie.

DON DU SANG



Un grand merci !

L'Etablissement Français du Sang (EFS) a organisé, en partenariat avec la mairie, une collecte le 17 février 2023 à l'Espace JKM.

Bien qu'étant organisé au début des vacances scolaires d'hiver, 61 personnes s'y sont présentées pour donner leur sang, dont 6 nouveaux donneurs.

Qu'ils en soient ici tous chaleureusement remerciés !

Prochaine collecte prévue à Saint-Nom-la-Bretèche : vendredi 16 juin 2023. Retrouvez toutes les dates sur dondesang.efs.sante.fr



L'âme du Jazz New Orleans

Les Dixieland Seniors se produiront à l'Espace JKM, dimanche 2 avril à 16h

A l'origine, des *Dixieland Seniors*, une poignée de Polytechniciens de la promotion de 1945, dont François Mayer, passionnés de Jazz « New Orleans ».

Leurs vies professionnelles les séparent, mais en 1995, ils se reforment pour célébrer les cinquante ans de leur promotion.

Au fil du temps, d'autres musiciens rejoignent le groupe : Alain Marquet à la clarinette, Daniel Pelissier au cornet, 2^e clarinette et scat, Sandrik Davrichewy au piano, Hélène et Marc Chevaucherie, respectivement banjo et tuba, et Philippe Jamet à la batterie.



François Mayer quant à lui, à bientôt 98 ans, souffle toujours dans son trombone, chante et vous raconte l'histoire du Jazz de la Nouvelle Orléans.

Depuis 25 ans, le groupe se produit le 3^e vendredi de chaque mois au « *Petit Journal Saint-Michel* » à Paris. Il vous donne rendez-vous à Saint-Nom-la-Bretèche, dimanche 2 avril à partir de 16h.

Les *Dixieland Seniors* et leurs célèbres bretelles rouges, vous emmèneront sur les traces de Louis Armstrong, King Oliver, Sidney Bechet, Jelly Roll Morton, Clarens Williams... humour, complicité et bonne humeur garantis !

Entrée : 15 € (tarif réduit : 10 €), réservations par mail : resa.culture@mairiesnlb.fr +Infos : 01 30 56 66 27 (SACA).

Un bon moment de théâtre

« *Peau de Vache* », une comédie de caractère tout public

Tous les ans, la compagnie *La Mimesis* monte une nouvelle pièce. Cette année, cette troupe de théâtre vous propose de la retrouver dans « *Peau de Vache* », une comédie bien connue de Barillet et Grédy, mise en scène par François de la Bigne et Jacques Rousseau.

Autour du célèbre violoncelliste Alexis Brucker, s'engage un match entre deux femmes : Marion son épouse, entière, tumultueuse qui veille jalousement sur lui et Pauline, journaliste timide, nouvelle venue ; un vétérinaire porté sur la bouteille, un couple aisé et une voisine irascible complètent la galerie de personnages. Mais de la douce Pauline ou de Marion « la virago », laquelle est la vraie « peau de vache » ?

Dimanche 16 avril à 16h, à l'Espace JKM.

Prix des places : tarif unique 10 € (gratuit moins de 12 ans)

Réservations : compagnie.mimesis@gmail.com / 01 34 51 38 70

La Mimesis est une compagnie de théâtre amateur du Chesnay, créée en 1992 par Nicole de Jerphanion. Depuis 2010, *la Mimesis* est invitée régulièrement par le service culturel de la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche à donner une représentation.

Son répertoire est fait principalement de comédies, pour les plus récentes, « *J'y suis, J'y reste* » de Raymond Vincy et Jean Valmy, « *Les Cancans* » de Carlo Goldoni, « *L'invitation au château* » de Jean Anouilh, « *Je Veux voir Mioussov* » de Valentin Kataïev, sans oublier « *Un Fil à la patte* » de Georges Feydeau et « *Le Crime de Lord Arthur Savile* » d'Oscar Wilde...



Festival du jeu Jouons à St-Nom



**Samedi 13 mai à l'Espace JKM
de 10h à 20h**

De nombreux enfants de la commune se sont portés volontaires, avec beaucoup d'enthousiasme, pour endosser la casquette d'ambassadeur du Jeu à l'occasion de la seconde édition du Festival du jeu de société «*Jouons à Saint Nom*».

Ce sont eux qui, aidés des animateurs et bénévoles, seront chargés d'animer une grande partie des tables de jeu et d'en expliquer les règles.

Les nouveautés 2023 :

- un escape game au scénario exclusif créé par l'équipe d'animation et la société Frison Box,

- une boutique tenue par «*Les Fous du Roy*» de Versailles

Comme l'année dernière, vous pourrez découvrir des jeux pour tous les âges et tous les niveaux : enfants, famille, experts...

Jeux de plateau, d'adresse, de stratégie, sessions de loup-garou, maquillage ou encore sculptures de ballons, il y en aura pour tous les goûts.

Police municipale

Réception d'un nouveau véhicule électrique



C'est un véhicule 100 % électrique, une Citroën C4, qui remplacera désormais l'ancien Kangoo utilisé au quotidien par les deux agents de la Police municipale. L'acquisition de ce véhicule silencieux et écologique, est une action conforme aux préconisations du *Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)* voté par le conseil communautaire le 15 février 2023.

Marché du vendredi

Ça bouge !

Avez-vous déjà goûté aux empañadas ? Ces petits chaussons fourrés sont une spécialité espagnole que *Maria* décline sous toutes ses formes : aux légumes, à la saucisse, au thon... Elle est présente tous les vendredis, en matinée et en soirée.

Vous connaissez sans doute le volailler normand Pascal Guilloux. Présent depuis 2011 sur le marché, il passe le relais à sa fille *Virginie* qui poursuit l'activité avec les mêmes produits de qualité, complétés par des plats traiteur maison. Présente le matin et l'après-midi.

Nouveau venu depuis début mars, *Karam Beyrouth* est un traiteur libanais qui propose une grande variété de plats traditionnels savoureux : houmous, caviars de légumes, falafels, taboulé, feuilles de vigne... Présent l'après-midi et en début de soirée.



A l'espace jeunes

Bientôt les vacances de Printemps !

L'Espace Jeunes sera ouvert à l'occasion des vacances de Pâques du lundi 24 au samedi 29 avril 2023.

Au menu de la semaine : atelier pâtisserie, structure gonflable « tir à l'arc », animation gyropode, plus communément appelé Segway (20 €), jeux de société (*Risk*, *La bonne paye*, *Code name...*), initiation à la boxe anglaise (10 €) avec le club de Marly-le-Roi, art floral et soirées à thème !



Concert jeunesse

Le service Jeunesse de la Mairie, en partenariat avec le Conservatoire de Musique et de Danse, présente son traditionnel concert caritatif de musiques actuelles au profit de la banque alimentaire du *Secours Catholique*. Droit d'entrée : une (ou des) denrée(s) alimentaire(s) non périssable(s). Cette soirée sera animée par les élèves et les professeurs du conservatoire de musique de Saint-Nom-la-Bretèche et des groupes ou solistes locaux.

Retenez votre soirée ! Le concert aura lieu le samedi 22 avril 2023, dès 19 heures à l'Espace JKM.

+Infos et inscriptions : Marc Eloffe, Tél. : 06 24 02 83 96



Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) et les adhérents de la structure jeunesse se sont rendu au Sénat, le samedi 11 février.

Du côté de la bibliothèque

Atelier d'écriture

La Bibliothèque Georges Pompidou propose à vos enfants (dès 8 ans) un atelier autour de la poésie, les mercredis 17 et 31 mai 2023, de 10h à 12h (date au choix).

A l'heure où fleurit la nature, les participants joueront avec les mots, les rimes, s'émerveilleront et révéleront leur sensibilité artistique. La bibliothèque, quel endroit rêvé pour voir éclore ces poètes en herbe ! Atelier animé par Céline Tilly, professionnelle de l'expression écrite. Infos et inscriptions : 01 30 51 31 90 - bibliotheque@mairiesnlb.fr

Soirée présentation littéraire

Envie de partager vos coups de cœur et de faire le plein d'idées de lecture ? Rendez-vous vendredi 7 avril à 19h à la bibliothèque pour découvrir les dernières nouveautés !

Prochains rendez-vous des Doudous :

Mercredi 12 et samedi 15 avril, mercredi 10 mai, mercredi 14 et samedi 17 juin à 10h. Amélie donne rendez-vous aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents, pour écouter de belles histoires et des comptines. Animation gratuite de 30 minutes. Places limitées.

+infos : Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot.
bibsnlb.cassioweb.com / Tél. 01 30 51 31 90 / courriel : bibliotheque@mairiesnlb.fr

Horaires : mardi de 15h à 18h30, mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, vendredi de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h30, samedi de 10h à 12h30.



Ludothèque Jouons à St-Nom

L'engouement des Nonnais-bretechois pour les jeux de société ne se dément pas depuis l'ouverture de la ludothèque en octobre dernier. En effet, une quarantaine de personnes en moyenne s'y présente chaque jour pour jouer ou emprunter des jeux (160 emprunts en 6 mois !).

La ludothèque adapte ses horaires :

- Tous les samedis de 10h à 19h (hors vacances scolaires et ponts).
- Tous les mercredis de 10h à 13h et de 14h à 19h30 (y compris pendant les vacances).

Parallèlement, l'équipe de la ludothèque travaille à l'organisation de la deuxième édition du Festival du jeu « *Jouons à Saint-Nom* » qui se tiendra à l'Espace JKM le samedi 13 mai 2023, de 10h à 20h (plus de détails page 8).

Centre multi-accueil « Petit Prince »

Extension et restructuration des locaux

Le bâtiment d'origine du centre multi-accueil a été construit en 2005 et une première extension a été ajoutée en 2011 à l'Ouest. Cet ensemble totalise une surface de 550 m².

Afin de porter la capacité d'accueil actuelle de 55 berceaux à 79, le nouveau projet d'agrandissement prévoit la création de trois extensions et la restructuration des anciens locaux. L'accès à la crèche sera modifié.

Les travaux qui débiteront dès cet été, en site occupé, consistent à créer environ 260 m² de bâtiments avec façades en parement bois. Ceux-ci abriteront notamment une nouvelle zone d'accueil sous verrière avec sas thermique, un espace « petite famille » composé d'une salle de motricité, d'un espace d'éveil et de repas, de plusieurs dortoirs, d'une salle de jeux d'eau, d'une salle « zen », ainsi qu'une biberonnerie et quelques locaux techniques (buanderie, réserve pédagogique, archives...).

L'espace « Petite famille » permettra d'accueillir toutes les sections (petits, moyens, grands) dans un même espace convivial.

Cette extension bénéficiera d'une toiture terrasse végétalisée avec bande périphérique gravillonnée.

Le projet prévoit aussi la mise en oeuvre d'une nouvelle cour de récréation de 291 m² (dont 110 m² abrités sous préau) constituée de 124 m² d'espace engazonné et de 167 m² de cour en revêtement en caoutchouc coloré.

Objectifs :

- Augmentation de la capacité d'accueil de 55 à 79 berceaux
- Mise aux normes de l'existant et amélioration énergétique

Caractéristiques projet :

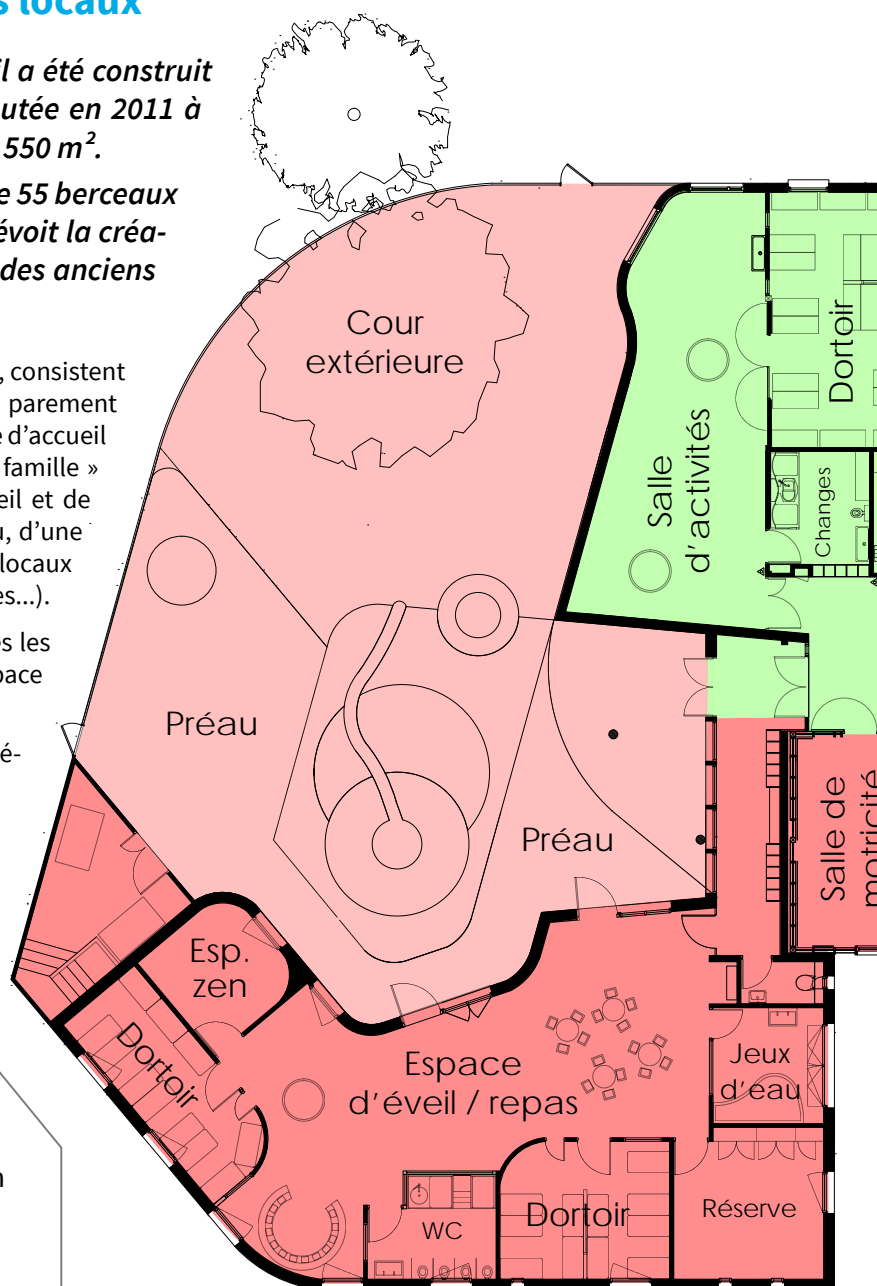
- Surface existante : 564 m²
- Surface extension : 260 m²
- Performance énergétique : remplacement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur, amélioration de l'isolation, brises-soleil, éclairage LED...

Planning des travaux :

- Démarrage prévisionnel : été 2023
- Durée : 18 mois environ

Budget :

- 2 000 000 €
- 790 000 € de subventions de la CAF





Photos : perspectives virtuelles © ANO architectes

Rapport d'Orientations Budgétaires

Synthèse de la présentation au Conseil Municipal du 14 février 2023

Le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) est une obligation réglementaire pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants. Il présente en particulier les principaux projets d'investissements et le niveau d'endettement permettant leur réalisation. Il doit également présenter le contexte national et local dans lequel il s'inscrit, et se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget.

1 - Contexte national :

Sources : Insee et Banque de France à fin 2022

I) Inflation : 5,2 % en 2022 (3,5 % hors énergie et alimentation). Les services (loyers, eau, santé, communication...) n'augmentent que de 3 %, mais comptent pour 48 % de l'indice total.

Prévisions 2023 : +6 % avec un ralentissement de la hausse à partir du 2^e semestre.

II) Emploi : taux de chômage 7,3 % (similaire à fin 2021 : 7,8 %), prévu stable jusqu'à fin du 1^{er} semestre. L'emploi dépasse le niveau d'avant crise fin 2019. Difficultés persistantes de recrutement dans les entreprises et le secteur public.

III) PIB : + 2,6 % en 2022. Prévisions + 0,3 % en 2023 seulement, en raison du plein effet du choc inflation + énergie.

IV) Dette de l'Etat : 114 % du PIB fin T3/2022 (Allemagne : 67 %, UE : 86 %). Total : 2 957 Md€. Elle se décompose ainsi : dette de l'État 80 % (2 345 Md€), Sécurité sociale 10 % et collectivités locales seulement 8 % (242 Md€). La reprise économique étant moins rapide qu'espérée (cf. PIB) pour compenser la dette, on peut s'attendre à des diminutions des dotations de l'État, et aussi des régions et départements.

2 - Contexte local :

I) Commerces : tous nos commerces ont réussi à passer la période Covid, notamment grâce aux aides nationales ou départementales.

II) Immobilier : le nombre de transactions est en légère baisse. Mais l'augmentation des prix a permis d'obtenir des droits de mutation légèrement supérieurs au prévisionnel budgétaire (800 000 € vs 700 000 €). Nous resterons cependant prudents pour 2023.

III) Subventions : Peu de subventions nationales sont attendues et risque de diminution des subventions régionales et départementales, notre commune considérée « aisée » n'étant pas prioritaire dans un contexte de baisse globale des subventions.

IV) Intercommunalité : réflexion en cours sur la possibilité et l'intérêt d'un Pacte Fiscal et Financier (PFF) pour aider à définir la politique financière de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM).

3 - Endettement :

L'emprunt de 1 M€, prévu depuis 2 ans, a été appelé fin 2022, date ultime pour bénéficier du taux extrêmement faible de 0,52 %.

Notre endettement total correspond désormais à 3,7 années d'autofinancement. D'autres emprunts sont prévus en 2024 et 2025, en fonction de l'avancement des projets.

L'endettement maximal pendant 2 ans correspondra à 7 années d'autofinancement, avant de redescendre ensuite, loin du plafond maximal de 12 ans autorisé par la réglementation.

4 - Financements :

Ils sont comme toujours assurés par l'autofinancement, les subventions, les impôts, les emprunts et la récupération de la TVA. En 2023 et 2024, nous bénéficierons exceptionnellement de la récupération de deux années de TVA, avant d'aboutir, à partir de 2025, à la récupération de la TVA de l'année en cours.

Rappelons que la Taxe d'Habitation est définitivement supprimée pour tous à partir de cette année. Elle nous est compensée par l'État mais de manière incomplète.

5 - Investissements :

- Travaux rue Guitel (voirie et enfouissement des réseaux) terminés en avance, isolation des écoles et extension du Centre multi-accueils engagées cette année, études en cours de finalisation pour la restructuration de l'Espace JKM, et aménagement des rond-points, des arbitrages pouvant encore avoir lieu.

- Locaux ancienne Poste : les cabinets médicaux et les bureaux de la Police municipale seront achevés à l'été 2023. Recherche de médecins en cours.

- Certaines réalisations iront au-delà de 2025, le tableau ci-dessous ne présente donc pas l'intégralité des coûts, même si leur financement total est prévu.

Le planning pourrait aussi varier dans le temps, en fonction des résultats des appels d'offres, des délais de mise en œuvre, du montant et de la réception des subventions...

Projets d'investissement	2023	2024	2025
Investissements courants hors projets	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
Restructuration de l'Espace JKM	250 000 €	3 000 000 €	2 000 000 €
Centre multi-accueil	700 000 €	982 000 €	-
Restauration de l'église	427 000 €	775 000 €	969 000 €
Aménagement des ronds-points	33 000 €	275 000 €	45 000 €
Cabinets médicaux et bureau Police mun.	449 000 €	-	-
Terrain de foot	-	1 000 000 €	-
Schéma Directeur Assainissement	144 000 €	-	-
Total	3 003 000 €	7 032 000 €	4 014 000 €

Enquête publique

Du 6 mars au 11 avril 2023

Une enquête publique conjointe est ouverte en mairie. Elle porte sur deux déclarations de projets privés impliquant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune :

- « **Station V** » (V comme végétal) : création de nouvelles serres permettant à la ferme horticole Théart, chemin des 40 Arpents, d'accueillir et d'accompagner de nouvelles start-ups de l'agri-food tech sur 11,8 hectares.

- **Programme mixte**, rue de la Plaine (zone du Vivier) composé d'une résidence de logements locatifs « prêts-à-vivre » avec services, de logements de coliving à destination des séniors et d'un bâtiment d'activités / bureaux.

L'ensemble des dossiers est consultable en mairie jusqu'au 11 avril 2023, ainsi que sur le site internet de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr.

Prochaines permanences du Commissaire enquêteur :

- mercredi 29 mars de 9h30 à 12h et mardi 11 avril de 14h30 à 17h.

Le public peut déposer ses observations et ses propositions :

- sur le registre unique disponible en mairie
- par mail à l'adresse suivante : enquetepublique@mairiesnlb.fr
- par courrier en mairie ou lors des permanences indiquées ci-dessus.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront consultables un an en Mairie, sur le site internet de la ville et sur celui de la Préfecture des Yvelines.



S.P.C.E. Choron

Salle d'exposition

Plomberie - Sanitaire Traitement de l'eau	Électricité générale Chauffage électrique
Chauffage Central	Climatisation & ventilation Pompes à chaleur
Remplacement de Chaudière (Crédit d'impôt selon loi de finance)	Chauffe-eau thermodynamique, Électrique, Gaz (Crédit d'impôt)

Votre salle de bains, un rêve qui se réalise
Création & rénovation de salle de bains

24, rue Charles de Gaulle
 Tél.: **01.30.56.71.87**
 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
 Fax : 01.30.80.48.95
www.spce-choron-chauffage-electricite.fr
 e-mail : spce.choron@wanadoo.fr



SAS ISSNER paysagiste

06 33 66 23 43

Création et entretien d'espaces verts
 Elagage / Abattage
 Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle
 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

sas.issner@gmail.com



Signalétique d'hier et d'aujourd'hui

Restauration d'une plaque de cochers

Elle est sous nos yeux depuis plus de 150 ans... à l'angle de la route de Villepreux et de la rue Charles de Gaulle... cette plaque de cochers en fonte toute rouillée passait inaperçue... Scellée à une hauteur de 2,50 mètres, elle permettait aux cochers de trouver leur route, avant l'apparition des premières automobiles.

Nicolas Jamois, membre d'une association du Loiret, a récemment contacté la mairie pour lui proposer de la restaurer dans les règles de l'art, pour une somme des plus modiques (20 € + frais de port).

Avec 350 plaques restaurées à son actif, Nicolas Jamois vient tout juste de terminer celle de Saint-Nom-la-Bretèche. Fabriquée entre 1846 et 1861, celle-ci a retrouvé ses belles couleurs d'origines et sera bien-sûr remise en place très prochainement.



Renouvellement des anciennes plaques de rues

Le service voirie de la mairie poursuit le remplacement progressif des plaques de rues les plus endommagées. 48 avaient déjà été renouvelées en mars 2021.

16 nouvelles plaques viennent d'être installées aux entrées des voies suivantes :

- rue de la Procession,
- rue du Clos de la Cure,
- rue Jacques Prévert,
- route de St^e-Gemme,
- route de Villepreux,
- boulevard des Plants,
- ruelle de l'Abreuvoir,
- allée des Fuchsias,
- ch. du Bois des Arpents,
- ch. du Buisson St^e-Anne,
- ch. du Pré de Launay,
- chemin des 40 Arpents,
- chemin de l'Orme
- chemin du Trou à sable

Ces plaques en relief, réalisées en fonte moulée et peintes à chaud pour une meilleure durabilité, portent le blason de la commune.

Commandez un bac jaune plus grand

Avec les nouvelles consignes de tri mises en place en janvier 2022, le volume des déchets d'emballage a augmenté.

Notre commune a lancée mi mars auprès de l'intercommunalité une première commande groupée de nouveaux bacs jaunes de 240 litres (en remplacement des bacs de 120 litres actuels).

D'autres commandes seront organisées. Si vous êtes intéressé(e), inscrivez-vous en indiquant vos nom, prénom, adresse, téléphone par email à l'adresse suivante : e.lavigne@mairiesnlb.fr

Extinction lumineuse

« *Il est grand temps de rallumer les étoiles* » (Guillaume Apollinaire)

En novembre dernier, le sondage soumettant l'idée de réaliser un test d'extinction de l'éclairage public dans la commune avait recueilli 82 % de réponses favorables.

Dans le même sens, le *Plan Climat Air Energie Territorial* (PCAET), voté en conseil communautaire le 15 février 2023, fixe comme objectif à toutes les communes du territoire de pratiquer l'extinction lumineuse nocturne.

Le test va donc être mis en place du 3 avril au 3 juin, avec une extinction de minuit à 6 heures. Les quartiers qui comptent une ou des caméras de vidéoprotection ne sont pas concernés par le test car celles-ci ont besoin de lumière pour être opérationnelles. Afin de les remplacer par des modèles infra-rouges fonctionnant dans l'obscurité, une demande de subvention est en cours.

Retrouvez la liste des rues concernées par le test d'avril à juin sur le site web de la ville : www.saint-nom-la-breteche.fr.



Économie d'énergie

Du LED à la place des tubes néons à l'école élémentaire



La sobriété énergétique est dans tous les esprits. Depuis plusieurs années, la commune procède au remplacement progressif des anciens dispositifs d'éclairage dès lors qu'elle réalise des travaux de rénovation dans les locaux communaux.

La mairie, l'Espace JKM, le restaurant scolaire notamment en avaient déjà bénéficié. Quant au réseau d'éclairage public, il est pour l'instant équipé de LED à 40 %.

Durant les vacances de février, les agents du service technique ont installé 190 dalles lumineuses LED dans toutes les classes, le hall et la garderie de l'école élémentaire Louis Pasteur.

D'un montant unitaire de 22 € HT, l'investissement total s'élève à 3 960 €. L'économie d'énergie annuelle est estimée à 2 000 €. Ces nouveaux équipements qui ne demandent par ailleurs aucune maintenance seront donc amortis en moins de 2 ans.

Circulation en ville

Carrefour de la mairie : mode d'emploi



Certaines personnes s'interrogent sur le bon fonctionnement du carrefour doté de trois stops situé au croisement de la route des Deux Croix, de la rue de la Fontaine des Vaux et du chemin de l'Abreuvoir. La règle qui s'applique est la suivante : « **Je m'arrête au stop et tous ceux qui arrivent de ma droite sont prioritaires, même si je suis arrivé avant eux** ». Le véhicule A arrivant de la voie sans stop a bien sûr priorité sur les trois autres. Le véhicule B laissera quant à lui la priorité au véhicule C qui laissera lui-même la priorité au véhicule D. Si un automobiliste souhaite tourner, il doit le signaler en mettant son clignotant. Rappelons par ailleurs que la vitesse est limitée sur tout le territoire de la commune à 30 km/h.

Objets encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- Jeudi 13 avril (secteur vert)
- Jeudi 20 avril (secteur bleu)
- Jeudi 18 mai (secteur rouge)

Sont concernés tous les objets volumineux **sauf** pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 27 mai 2023**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés. Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel : les Nonnais-Bretêchois ont accès à une déchetterie. Modalités sur le site de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera à Saint-Nom-la-Bretèche, parking de la place de l'Europe, **samedi 29 avril de 9h à 12h** (et non jusqu'à 13h comme indiqué sur le calendrier 2023).

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

Jobwin 2023

Le salon intercommunal de tous les emplois

GeM Emploi, l'association pour l'emploi de la Communauté de Communes Gally-Mauldre (CCGM), a œuvré pour que de nombreuses entreprises soient présentes afin de vous proposer des centaines d'emploi : *Leroy-Merlin, Castorama, Cultura, Zoo de Thoiry, Fermes de Gally, Armée de l'Air, Police nationale, SNCF, RATP, Renault Group...*

Que vous recherchiez un emploi ou souhaitez en changer, un stage, un job d'été, une alternance, venez les rencontrer :

au complexe des 2 scènes, à Maule, le mercredi 29 mars, entre 9h et 13h30

Vous pouvez également prendre rendez-vous toute l'année avec **GeM Emploi** qui est présente à Saint-Nom-la-Bretèche tous les mardis matin, à l'Espace culturel Jacques Kosciusko-Morizet (JKM).

+Infos : www.gem-emploi.org, tél. 01 30 90 86 25, email : contact@gem-emploi.org



Concours photo



Vous souhaitez valoriser les paysages et la beauté de nos villages ?

Alors participez au grand concours photo organisé jusqu'au 15 juin 2023, par l'association *Territoires Partagés Gally Mauldre* (TPGM).

Ce concours est gratuit, ouvert à tous les photographes amateurs et professionnels, sur le thème :

« *Cartes postales de nos villages* »

Les gagnants verront leur cliché édité en carte postale. Alors à vos marques, prêts, photographiez !

Règlement et modalités :

Utilisez le QR code ci-contre >



Sauvons des faons !



En France, chaque année au printemps, des milliers de faons périssent sous les coupeaux des faucheuses.

En effet, la période de fenaison (coupe des foins) coïncide avec celle des naissances des faons qui ont le réflexe de se cacher dans les hautes herbes et de s'immobiliser à l'approche d'un danger.

Les drones thermiques permettent de détecter leur présence et d'organiser de véritables opérations de sauvetage en les isolant dans des cages visibles pour les agriculteurs ou en les transportant en lisière de forêt le temps de la fauche. Les promeneurs doivent veiller à tenir leurs chiens en laisse pendant ces opérations, car les faons restent à découvert pendant plusieurs heures avant que leurs mères viennent les chercher. Les agriculteurs, soucieux de leur environnement, sont demandeurs de ce type d'opération.

Pour organiser ces sauvetages, la *Plaine de Versailles* a lancé un financement participatif qui doit permettre l'achat du drone thermique et la formation du pilote.

+Infos : dans les actualités en page d'accueil sur le site : plainedeversailles.fr

Plantes mellifères

C'est le moment de planter !

Le guide ludique des plantes mellifères édité par la *Plaine de Versailles* répertorie des arbres, des arbustes, des plantes vivaces et des annuelles dont les qualités nutritives (riches en nectar et en pollen) sont reconnues et approuvées ! Mais au fait, notre plaine n'est-elle pas assez nourricière ? Il semble bien que non. En 2020, l'association de la *Plaine de Versailles* a fait étudier par un cabinet spécialisé le pollen de trois ruchers représentatifs pendant trois saisons. Les premiers résultats ont mis en évidence une carence alimentaire, à la fois en quantité, en qualité et en diversité. Elle s'est donc engagée à sensibiliser tous les publics du territoire : agriculteurs, communes, entreprises et bien sûr particuliers. Téléchargement gratuit en page d'accueil du site web : plainedeversailles.fr





3 FÉVRIER : Concert de musique baroque donné gracieusement par l'ensemble « *La Palatine* » à l'Espace JKM, l'après-midi aux enfants de l'école élémentaire et le soir au grand public.



15 FÉVRIER : Franck Ferrand, célèbre écrivain féru d'histoire, présentait sur la scène de l'Espace JKM, une conférence sur le thème « *La Beauté peut-elle nous aider à vivre ?* » devant une salle comble.



22 FÉVRIER : Pour les vacances d'hiver, le service culturel de la mairie proposait à son jeune public « *Lilo, Pirate* », un spectacle dépaystant et ponctué d'aventures extraordinaires.



27 FÉVRIER : Franc succès pour la première soirée « *Jeux libres* » organisée à la Ludothèque. Après partage du repas, les 35 personnes préalablement inscrites ont pu jouer ensemble jusqu'à 22 heures.



9 MARS : Jean Steenebruggen, président local du *Souvenir Français*, présentait aux membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) les actions menées par cette association reconnue d'utilité publique.



11 AU 19 MARS : Les oeuvres d'une trentaine d'artistes locaux, amateurs ou professionnels, étaient exposées en mairie à l'occasion du 22^e Salon des Artistes organisé par le service culturel de la ville.

SANTÉ, CRÈCHE, ENTRÉES DE VILLE... ÇA BOUGE EN 2023 !

Plusieurs projets en préparation entrent en phase de finalisation et vont se concrétiser en 2023 :

Le 15 mars les travaux ont commencé dans les locaux de l'ancienne Poste pour créer 3 cabinets médicaux. Objectif : une réception de chantier en juin-juillet. Nous en profitons pour remercier le Dr Tassin, actuellement encore remplaçante du Dr Lamblot pour son implication dans l'élaboration des plans et choix définitifs. Dès le 3 avril l'extinction lumineuse nocturne de minuit à 6h va être mise en place dans les quartiers où il est possible de le faire. Un bilan sera fait au bout de 2 mois d'expérimentation. Le lancement des travaux d'extension de la crèche est prévu à l'été, la commune ayant reçu confirmation des subventions allouées par la CAF. Le projet offrira à la fois une plus grande capacité d'accueil mais aussi plus de souplesse pour les parents, plus de confort pour les enfants et une amélioration des performances énergétiques du bâtiment. Les travaux d'amélioration du confort thermique dans les écoles restent planifiés au 2^e trimestre. L'aménagement des entrées de ville et ronds-points dont le projet complet reste consultable sur le site internet de la mairie a fait l'objet d'une réunion publique début février. Les travaux de mise en œuvre du rond-point Sud et de ses abords commenceront à l'automne, période favorable à l'implantation des végétaux.

Autre projet mais privé cette fois, celui de la zone d'activité du Vivier. Il s'agit d'un projet mitoyen mais distinct de celui de la résidence seniors. Les locaux à vocation économique qui y ont été construits au début des années 90 ne correspondent plus aux besoins actuels des entreprises qui les quittent progressivement. L'acquéreur potentiel de cette parcelle privée envisage une reconfiguration complète des espaces. Il y prévoit à la fois des logements locatifs « prêts à vivre » avec services, du « coliving » pour seniors, une zone d'activité d'environ 2000 m², des espaces verts de pleine terre sur 30 % de la parcelle et plus de 2000 m² de toitures végétalisées. Toutes les informations sont détaillées sur le site web de la commune rubrique actualités dans le cadre de l'enquête publique en cours jusqu'au 11 avril.

Le village est bien en mouvement en ce début de printemps ! L'équipe majoritaire « *Un village en mouvement* ».

De la nécessité de concerter et de s'adapter

Au cours du conseil municipal de février 2023, l'équipe majoritaire a présenté ses orientations budgétaires pour les 3 prochaines années. En résumé, plus de 13 millions d'investissement sont prévus jusqu'en 2025 pour mettre en œuvre des projets envisagés dans son programme électoral, mais dont la réalisation tardive nous questionne plus que jamais dans un contexte qui n'est plus celui de la campagne municipale 2020. Inflation galopante, taux d'intérêt pratiquement triplés en 1 an, absence de visibilité géo-politico-économique, la période actuelle incite davantage à la prudence qu'aux dépenses. Lancer tous les projets du programme pour être certain de pouvoir défendre son bilan en 2026 c'est bien, mais il aurait peut-être fallu démarrer plus tôt et de façon plus douce et proportionnée. Nous sommes convaincus que tous les habitants devraient pouvoir participer à un vote citoyen, transparent, afin de s'exprimer sur chaque projet, affirmer ce qu'ils veulent et ce qu'ils ne veulent pas, ce qui est prioritaire et ce qui peut attendre. Car pour financer cet investissement massif, la municipalité met les ménages à contribution via l'augmentation exceptionnellement élevée de la taxe foncière (+24 % en 2022, 1 million d'€ supplémentaires levés tous les ans Vs 2021) et les endette lourdement avec 2 nouveaux emprunts, provoquant une hausse de +40 % des annuités de remboursement dès 2025. Il est donc normal que les Nonnais Brétêchois puissent s'exprimer sur la priorisation et la rationalité de certains projets ; Il serait intéressant de savoir s'ils pensent par exemple qu'il est raisonnable que plus de la moitié de l'augmentation de leur taxe foncière serve à financer l'aménagement de 4 ronds-points (500-600 k€) ? Devant le refus du maire de réaliser une telle consultation, que nous avons suggérée en conseil municipal, nous vous proposons de donner votre avis pour porter vos voix en remplissant un court formulaire (<https://forms.gle/x6Giq7i6yu5VhGDH6>) ou via notre page Facebook. Il vous permettra également de vous exprimer à propos du futur quartier résidentiel « seniors » et de bureaux qui, sacrifiant la zone humide du Vivier, l'un des derniers espaces verts de la commune, ferait sortir de terre un complexe bétonné de +3.5 hectares, soit 4 à 5 fois plus grand que le dernier programme Nexity avenue des platanes.

Les élus « Ensemble pour Saint-Nom » : Jean-Philippe ANTOINE, Jérôme FENAILLON, Sophie LAFEUILLADE, Nathalie ZENOU.

DES SUJETS QUI FACHENT !

L'environnement économique et social, avec les conflits liés au passage à la retraite à 64 ans ainsi que l'inflation, ne nous permettent pas, alors qu'arrive bientôt le Printemps, un vent d'optimisme démesuré. Dans notre dernier édito de Janvier, nous espérions de tout cœur avoir de bonnes surprises en 2023 comme celle de la Ludothèque en 2022 pour nous remonter un peu le moral... Et bien non, aucune nouvelle venant de la gestion de la commune, ne va nous y aider.

Une réunion a bien eu lieu en Mairie, le 4 février pour nous présenter le projet des 4 entrées de notre beau village. On peut dire que ce projet (annoncé lors des vœux 2021) s'est fait attendre... Dans les propositions faites, nous ne pouvons qu'apprécier le souci de respect de l'environnement et de la biodiversité, la volonté de minimiser les coûts d'entretien et d'arrosage. Cependant, nous déplorons le fait que rien ne fasse référence à Saint Nom la Bretèche et ses spécificités comme notamment son golf à la réputation internationale... Des suggestions ont été faites à la mairie lors de la réunion, espérons qu'elles soient entendues.

Nous ne notons aussi aucune amélioration pour l'accès à la gare... devrions-nous attendre le siècle prochain pour que le parking soit digne de ce nom, que l'accès soit plus qualitatif... Un pouvoir de persuasion et une excellente entente avec le Maire de l'Etang-la-Ville dont dépendent les parkings et la gare, revendiqués par le Maire Gilles Studnia, ne montrent pas beaucoup d'efficacité.

Par ailleurs nous ne contestons pas la mise en place de l'antenne relais Orange pour améliorer la couverture du réseau à Saint-Nom dont tout le monde se plaint... Mais pourquoi n'avoir pas encore demandé, au préalable, une étude d'impact sur les risques potentiels des ondes électromagnétiques ? Cela en aurait rassuré plus d'un. Et nous ne parlerons pas de l'évolution de JKM ni de la réfection du terrain de football... Cet édito n'y suffirait pas. Donc de bonnes intentions au départ, gâchées au final par un manque de collaboration et d'ambition.

Portez-vous bien. @ très vite Eric Frommweiler et Stéphanie Noguès, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom ».

Retrouvez l'Association « J'aime Saint-Nom » sur Facebook.


label vue **NOUVEAUTÉ**

 Prise de rendez-vous sur label-vue.fr



Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 18 75
 Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h


 La propreté est votre domicile

Nous intervenons à Saint-Nom-la-Bretèche !
07 55 10 87 69

MÉNAGE • REPASSAGE
PETITES COURSES
PETITS TRAVAUX
GARDE D'ENFANTS de plus de 3 ans

2 FORAITS :
 • forfait ménage complet au printemps
 • forfait entretien et nettoyage de toutes vitreries et cadres

50% Réduction ou crédit d'impôts
AVANCE IMMÉDIATE du crédit d'impôts

Orbrell à Versailles Grand Parc www.orbrell.fr


 Depuis 1984
AUGU
Fermetures
L'esprit d'Ouvertures

Vérandas ■ Pergolas bioclimatiques ■ Fenêtres
 Volets ■ Portes ■ Automatismes ■ Stores, Clôtures

01 34 51 72 84 

 **ÉVASIONS GOURMANDES**

- Boulangerie -
- Pâtisserie -
- Chocolaterie -

Produits fait-maison

Découvrez notre gamme et pain bio
 Traiteur pour réception.

01 34 62 07 81

1, place de l'Europe • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
 Du mercredi au dimanche : 7h-19h45 • Le dimanche fermeture à 19h


KELLERWILLIAMS
 IMMOBILIER

Matthieu Fruchard e.i.
 Immobilier Real estate
 Saint-Nom la Bretèche



Transactions immobilières
 Investissements locatifs
 Consultez les avis clients



Real estate transactions
 Rental investments
 Check customers Reviews

Conseiller immobilier
 RSAC VERSAILLES
 877 570 895

07 66 55 64 02
www.immobilier78.com



Agent Keller Williams domicilié depuis 15 ans à Saint-Nom la Bretèche
 Accueil agence locale : 18 rue Saint-Vincent 78100 Saint-Germain-en-Laye

Si nous avons vendu un bien immobilier
près de chez vous ...
ce n'est pas le hasard

- Connaissance de votre quartier et du secteur, ses spécificités,
- Une équipe qui vous ressemble par ses valeurs, son éthique,
- Une expertise et un savoir faire confirmés par nos avis clients,
- Des clients acheteurs financièrement crédibles et en recherche active,
- Des honoraires réalistes et maîtrisés sur le principe de l'efficacité et du juste assez,

Contactez-nous !



Adhérent n°78 10860 depuis le 03/09/2020

Agence immobilière Stéphane Plaza - Saint-Nom-la-Bretèche

Estimation - Vente - Location - Gestion Locative

46 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

01 30 69 70 37

SaintNomLaBretèche@StephanePlazaImmobilier.com

stéphaneplaza
immobilier
C'EST LE COEUR QUI PARLE

**Un projet immobilier
vous tient à cœur ?
N'attendez pas pour le
réaliser. Le marché de
notre secteur reste
actif.**

Des honoraires
modérés
prix de vente ≥ 250 000€
3,9% Mandat Simple
3,4% Mandat exclusif
Charge acquéreur



CULTIVONS LA PROXIMITÉ !

RETROUVEZ
LES PRODUITS
DE NOS FERMES
ET DE CELLES
DE NOS COLLÈGUES



**LES FERMES
DE GALLY**



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

**Le choix du bon,
du sain, du juste**

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crémillère, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.



20 rue des petits prés - Feucherolles • lesfermesdegally.com